

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 16 JUILLET 2026

Délibération N° 2026-24

Nombre de membres	Votes
En exercice : 22	Pour : 20
Présents : 18	Contre : 0
Représentés : 2	Abstentions : 0
Votants : 20	

L'an deux mille vingt-six et le seize juillet à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Varilhes sous la Présidence de Madame Martine ESTEBAN.

Date de la convocation : 07 juillet 2026

Secrétaire de séance : Frédéric DEDIEU

Étaient présents :

- Membres titulaires : Martine ESTEBAN, Serge VILLEROUX, Nathalie AURIAC, Alain SUTRA, Géraldine PONS, Gérard LEGRAND, Jérôme MATEOS, Nathalie CANAL, Michel DOUSSAT, Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE, Carole MAURETTE, Valérie SURCIN, Florent PAULY, Monique BORDES
- Membres suppléants remplaçant les titulaires absents : François TOULIS, Pierre VILLE, Anthony CROUZET, Mathilde DERRAMOND
- Représentés par un membre du Conseil d'Administration ayant reçu pouvoir :
Jean DOUSSAIN donne pouvoir à Nathalie AURIAC
Marc SANCHEZ donne pouvoir à Martine ESTEBAN

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article 24 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

OBJET : Désignation des représentants du collège élus au comité social territorial

Madame la Présidente expose :

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article R.252-31 ;

Vu la délibération prise au Conseil d'Administration du 28 avril 2026, mettant en place 8 sièges de titulaires avec un nombre de suppléants équivalent pour le collège des représentants de collectivités territoriales et établissements publics, ainsi que la mise en place du paritarisme,

Considérant le renouvellement des Conseils municipaux, communautaires et autres assemblées délibérantes des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de gestion de l'Ariège,

Considérant l'élection des membres du Conseil d'Administration du Centre de gestion de l'Ariège,

Au sein du comité social placé auprès d'un Centre de gestion, les membres du comité représentant les collectivités territoriales et leurs établissements mentionnés à l'article L.4 sont désignés par le président du Centre de gestion parmi :

1° Les élus issus des collectivités et des établissements employant moins de cinquante agents affiliés au Centre de gestion, après avis des membres du Conseil d'Administration du Centre de gestion issus de ces collectivités et établissements ;

2° Les agents des collectivités et établissements mentionnés au 1° ou les agents du Centre de gestion.

Il revient donc au Conseil d'Administration de désigner les représentants des collectivités /établissements publics affiliés au Centre de gestion de l'Ariège sur cette base, en sachant que le collège des représentants des collectivités /établissements publics présente :

- 8 représentants titulaires et 8 suppléants au total,

Il est donc proposé d'adopter la composition suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Martine ESTEBAN	Jean DOUSSAIN
Serge VILLEROUX	Géraldine PONS
Nathalie AURIAC	Jean-Claude SERRES
Nicole QUILLIEN	Pierre VILLE
Michel DOUSSAT	Sophie BAYARD
Paul CAYROL	Jean-Luc ROUAN
Richard de MERITENS DE VILLENEUVE	Jean-Louis ROSSI
Akim BOUFAID	Carole MAURETTE

Le Conseil d'Administration,

Sur le rapport de Madame la Présidente

DECIDE

De procéder à la nomination du collège des représentants des collectivités et établissements selon le tableau présenté.

Adopté à l'unanimité, par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 16 juillet 2026

La Présidente :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse – 68 rue Raymond IV -31000 Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Publié le : 23 juillet 2026

Transmis au Préfet le : 17 juillet 2026

Pour extrait conforme.
À Foix, le 16 juillet 2026

La Présidente,
Martine ESTEBAN

